TENNIS LIGUE RÉUNION

UN CLUB, UNE HISTOIRE

Octobre 2019 / Numéro 11

Ce numéro nous ramène dans l'Est de l'île, au bord de la rivière Sainte-Suzanne, où est né le Tennis-club du Bocage, une association sportive dont le développement continu et régulier depuis une trentaine d'années fait d'elle l'une des plus importantes de cette région et un club qui compte de plus en plus dans le paysage tennistique réunionnais.

Le TC Bocage

A l'Est, du nouveau

Historiquement, le Tennis-club du Bocage, à Sainte-Suzanne, est le deuxième club de l'Est. Sa naissance est déclarée au *Journal officiel* le 14 septembre 1971 et son affiliation à la Fédération française de tennis se fait dans la foulée, en novembre.

Pourtant, il y avait déjà auparavant un court en béton, construit, semble-t-il, en 1958 à côté d'un restaurant qui occupait alors une rondavelle Tomi. Sur ce court, jouait déjà une douzaine de passionnés.

L'initiative de la création du club revient à l'un d'eux, Eugène Welsch, le percepteur de Saint-André, qui sera son premier président et qui, quelques années plus tard, sera aussi le fondateur et éphémère premier président du Tennis-club Croix de Saint-André (voir *Un club, une histoire* n° 8). Le président-fondateur étant saint andréen, le premier siège social se situe aussi à Saint-André, chez lui, et le restera pendant plusieurs années. En effet, le TCB n'a pas encore de local et doit se contenter de l'unique court en dur des origines dans un cadre qualifié par le président lui-même de « bucolique », un court agrémenté vers 1972 d'un banc en bois assez long offert par le Rotary-club de Saint-Benoît, banc scellé qui durera longtemps.

Son successeur, à partir d'avril 1977, semble-t-il, est Harvey Dupa-Dupavillon, un technicien d'origine mauricienne employé chez Bourbon Plastiques à la Rivière du Mât, sur la commune de Bras-Panon, une entreprise dirigée alors par un autre sociétaire du TC Bocage, M Leblanc. Les deux premiers présidents n'habitent donc pas Sainte-Suzanne.

Le vice-président de 1977 et des années suivantes est Henri Perraudin, le propriétaire du restaurant voisin, logiquement dénommé « Le Bocage », un établissement réputé où les joueurs sont amenés souvent à aller prendre un rafraichissement et par-

< Le court des origines en 1966. On y voit ici au service France Moutia ; classé 30 dès 1969-70, il est alors le meilleur joueur du Bocage et probablement le seul à l'époque de son niveau sur le secteur à avoir ce classement. Son fils Gilles sera éducateur 1er degré dès 1975, puis second degré en 1993, et, à ce titre, participera avec Joëlle Maillot, à la formation des débutants des origines.

A droite, Eugène Welsch, le président-fondateur, lors d'une soirée au Rotary, décédé en 1994, et sa fille Béatrice >

< Harvey Dupavillon, sa femme et son fils, avec France Moutia et son épouse.

France Moutia en action en 1973 >

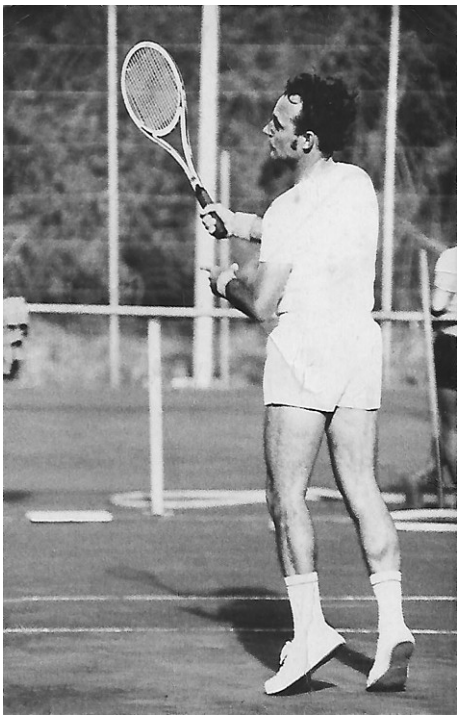

parfois faire un bon repas. Plus tard, le successeur, d'Henri Perraudin, M. Heinz, sera aussi membre du TCB. Le trésorier de ces années 70 est Charles Dambreville, la secrétaire, Danielle de Floris.

Ces pionniers ont la responsabilité d'une association encore très modeste puisqu'elle ne compte que 28 licencié(e)s en 1978, dont cinq classés qui jouent sur le même court qu'aux origines, désormais éclairé de façon jugée à l'époque satisfaisante. Ils peuvent même, à compter de cette date, bénéficier des services d'un moniteur, Jean-Yves Gaud (plus connu sous son surnom de « Tom »), l'un des tout meilleurs joueurs de l'île. L'année suivante, il est même envisagé de créer une véritable école de tennis. Il faudra attendre encore quelques années.

A la fin de ces années 70, le club house est toujours une modeste cabane au confort minimal avec juste une petite pièce pour accueillir le public et de quoi se nettoyer après les parties, autrement dit une douche et un lavabo. De temps en temps, les habitués se retrouvent autour d'un barbecue.

Pour être membre du TCB, il en coûte alors un droit d'entrée de 100 francs (environ 15 euros) et une cotisation de 200 francs par an et par famille (30 euros).

En 1981, Harvey Dupavillon est toujours président mais son équipe change : France Moutia est désormais vice-président, Evelyne Philipponeau secrétaire et Jean-Luc Escoffier trésorier. France Moutia est loin d'être un inconnu dans le tennis réunionnais puisque, non seulement il fait partie des fondateurs du club, mais en outre il est membre du bureau de la Ligue réunionnaise de lawn-tennis dont il est le trésorier-adjoint de 1973 à 1976 puis le trésorier jusqu'en 1982. En cette année 1982, avec ses 34 adhérents, le TCB est seulement le 21e club réunionnais sur 28.

Au début des années 80, le club engage toujours deux équipes en championnat (mais en 2e et 3e divisions, et non plus en première). Il ne compte pourtant que deux joueurs classés à une époque, il est vrai, où les classés ne sont pas légion : Raza Mahamadaly et Daniel Hoareau. Ce dernier s'impose d'ailleurs cette année-là dans le tableau « messieurs » du tournoi interne tandis que le tableau féminin revient à Violette Farro dont le mari, Claude, par ailleurs délégué aux relations avec la Ligue, est, avec Henri Perraudin, l'un des juges-arbitres. On le retrouvera beaucoup plus tard (en 1998-1999) président du Tennis-club Dionysien.

Pour en revenir au TCB, le rapport de l'assemblée générale de 1981 déplore qu'à peine née, l'école de tennis soit déjà « en sommeil provisoirement à la suite de l'intervention d'un perturbateur et du départ pour le Nigéria du sympathique Jean-Claude Bélot », le secrétaire-adjoint.

Passage de relais

A la fin des années 80, une nouvelle équipe se met en place. Le nouveau président est Charles Armbruster et le nouveau trésorier, Jean-Yves Carnino. Le club est alors en forte expansion : en 1988, il compte 72 membres. 43 enfants fréquentent l'école de tennis, une école entièrement autofinancée placée sous la responsabilité d'Anne Armbruster et animée par elle-même, son mari ainsi qu'André Woaye-Hune, moniteur-stagiaire. Afin de démocratiser le tennis, six enfants de l'école du quartier de la Marine suivent la formation gratuitement.

L'année 1988 est marquée par de nombreuses améliorations concernant le club-house : peinture du sol en béton, installation du téléphone et achats divers (chauffe-eau, réfrigérateur, fauteuils, armoire, jeux de société, etc.). Pour le rendre plus attrayant, le ménage est régulièrement effectué par des volontaires et de nombreuses animations sont organisées qui s'achèvent invariablement par un repas, souvent un méchoui.

Pourtant tout est loin d'être rose en cette fin des années 80. S'il y a bien un nouveau court de construit (ainsi qu'un mur d'entraînement), il n'est malheureusement pas éclairé. Quant à l'ancien court, son éclairage est jugé défectueux (et dangereux) et sa « surface injouable » (!). Par ailleurs, le grillage, démonté pour la construction du second court, le restera longtemps, trop longtemps au goût des sociétaires. En raison de ces mauvaises conditions de jeu, le club n'organise toujours pas de tournoi officiel, un club, soit dit en passant, qui ne reçoit aucune aide, pas même de la mairie, et doit se suffire à lui-

même malgré des cotisations très modestes (250 francs par an, soit 37,50 €).

Les années Figuié

Le 5 mars 1990, le comité directeur prend acte de la démission du président Armbruster et nomme le vice-président France Moutia président par intérim. Le club, qui adopte l'adresse qu'il a encore actuellement, se dote aussi d'une nouvelle trésorière : Régine Escoffier.

Le vrai tournant de ce début des années 1990 est l'élection, lors de l'assemblée générale du 10 décembre 1990, d'une nouvelle équipe de direction avec Jean-François Figuié comme président, Pierre Manciet comme vice-président et Joëlle Maillot (qui l'avait déjà été à la fin des années 80) comme secrétaire. Celle-ci, dont le mari, Etienne Maillot, sera plus tard (en 1989-90), comme Claude Farro, président du TCD, est d'ailleurs encore actuellement très impliquée dans la vie du tennis local, mais cette fois en tant que trésorière de l'ASPTT. La trésorière du TCB reste la même.

Le nouveau président, qui n'est au club que depuis 1987, ne se satisfait pas de son fonctionnement : il le trouve, à l'image de la plupart des clubs de tennis de l'époque, et du tennis en général, socialement très fermé. Trop !

Celui-ci, par ailleurs, est maire-adjoint chargé des sports. Dès lors, la mairie va s'impliquer dans la vie et le développement du Tennis-club du Bocage et, au milieu des années 90, construire un nouveau club house (un préfabriqué Algeco) et de nouveaux terrains qui bénéficieront d'un éclairage digne de ce nom, ce qui nécessitera, toutefois, la fermeture du club pendant plus de six mois. Pour faire face à l'accroissement du nombre des adhérents (les effectifs triplent au cours de cette décennie), le club embauche des emplois-jeunes et surtout un nouvel enseignant diplômé, Arnaud Marque, le premier dans l'Est de l'île.

Jean-François Figuié s'investit aussi dans la démocratisation de l'ensemble du tennis réunionnais en devenant membre du comité directeur de la Ligue, et même du bureau puisqu'il devient trésorier de la Ligue en décembre 1996 sous la présidence de Christian Hoarau, responsabilité qu'il assume jusqu'en décembre 2000. Sous la présidence de Marie-Thérèse Lefèvre qui a succédé à Christian Hoarau, il devient secrétaire général-adjoint en 2003.

Janvier 1996, visite présidentielle. De gauche à droite : Christian Hoarau, président de la Ligue réunionnaise de tennis (LRT), Christian Bîmes, président de la Fédération française de tennis, Jean-François Figuié, président du Tennis-club du Bocage, et Daniel Joly, alors trésorier-adjoint de la LRT.

La présidence Figuié est brièvement interrompue en 2004, celui-ci souhaitant prendre du champ eu égard à sa position de maire-adjoint chargé des Sports. Le mandat de Jonas Sihou qui le remplace est vite écourté : il doit partir à la fin de l'année pour des raisons professionnelles. Toutefois, s'il ne sera pas resté longtemps à la tête du club, il en aura été le principal (et seul…) sponsor pendant plusieurs années.

Lors de l'assemblée générale du 23 décembre 2004, Jean-François Figuié retrouve la présidence avec Fabrice de Fondaumière comme premier vice-président, Frédéric Collet comme second vice-président, Priska Thérency comme trésorière, et Emmanuelle Robert comme secrétaire.

Laurent Darmalingom, un BE « maison »

C'est aussi cette année-là que Laurent Darmalingom obtient son brevet d'Etat, niveau 1, lui qui deviendra, pendant les années qui suivent, l'homme-orchestre du club.

Arrêtons nous un instant sur son histoire. Enfant, Laurent habite à côté du club, dans une maison aujourd'hui remplacée par la piscine municipale. En effet, il est le fils du gardien du site. Mais le tennis n'est pas du tout sa passion. Lui, il se verrait bien un jour footballeur.

Mais voilà que le destin s'en mêle. Un jour, en effet, il trouve une raquette et décide de se glisser sous un grillage pour aller l'essayer en tapant de vieilles balles contre le mur d'entraînement. Et ça lui plaît bien. Aussi retourne-t-il régulièrement agresser le mur. Les dirigeants de l'époque, Marc Confucius notamment, repèrent son manège. Evidemment, il n'est pas membre du club et ses parents n'ont pas de gros moyens. Néanmoins, Le président Armbruster l'autorise à fréquenter le club gratuitement. Et comme il est doué, ses successeurs, Jean-François Figuié et Jonas Sihou l'encouragent à persévérer. Et c'est ainsi qu'il atteint un niveau tout à fait honorable, passant avec succès son brevet d'Etat, niveau 1 qui lui permet de remplacer Arnaud Marque parti sous d'autres cieux, et de décrocher le titre de champion de la Réunion de troisième série en 2012 et son meilleur classement l'année suivante (4/6). Cette année 2013 est d'ailleurs à marquer pour lui d'une pierre blanche puisque c'est celle de l'obtention de son brevet d'Etat, deuxième niveau (BE2), et ce en même temps

L'*Open* du TCB

Le tournoi *open*, qui se déroule habituellement en février, et depuis quelques années sous la houlette de Laurent Darmalingom, fait aujourd'hui partie du paysage tennistique réunionnais et revient régulièrement à des joueurs ou des joueuses parmi les meilleur(e)s de l'île (ci contre le palmarès des dernières éditions).

Comme dans la plupart des autres clubs, il a été précédé par un tournoi interne. Le premier date de 1978 et revient au président de l'époque, Harvey Dupavillon. Mais il a fallu attendre que le club ait au moins deux courts, c'est-à-dire le milieu des années 90, pour organiser un tournoi homologué ouvert aux licenciés de tous les clubs, tournoi qui, comme on peut l'observer sur le palmarès malheureusement incomplet ci-contre, attire des joueurs ou des joueuses classé(e)s parmi les meilleur(e)s de l'île.

	Messieurs	Dames
2019	Cyril Respaut	Sandrine Leclercq *
2017	Mathieu Fung-Kwok-Chine	Laura Chavanel
2016	Titouan Brette	Sandrine Leclercq *
2015	Cyril Respaut	Flore Poupart
2014	Paul-Henri Teyssèdre	Célia Respaut ***
2013	Ronan Danais	Sandrine Chevy **
2012	Nicolas Chevy	Sandrine Chevy **
2011	Ludovic Chevy	Késy Moison
2010	Yann Drieux	Késy Moison
2008	Lucas Youn-Tong	Laura Gence
2007	Lucas Youn-Tong	Sandrine Chevy **
2004	Yves-Éric Houpert	Marie-France Lamour
2000	Arnaud Marque	Alexia Boutonne

* Autrefois Chevy.
** Aujoud'hui Leclercq.
** Aujourd'hui Botero.

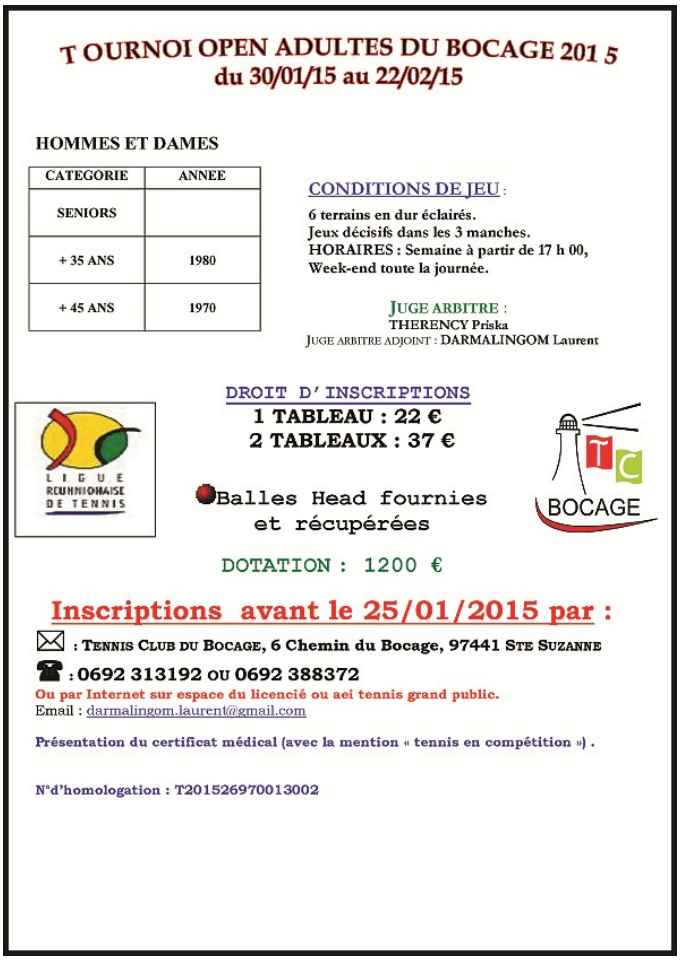

TOURNOI OPEN ADULTES DU BOCAGE 2015
du 30/01/15 au 22/02/15

HOMMES ET DAMES

CATEGORIE	ANNEE
SENIORS	
+ 35 ANS	1980
+ 45 ANS	1970

CONDITIONS DE JEU :
6 terrains en dur éclairés.
Jeux décisifs dans les 3 manches.
HORAIRES : Semaine à partir de 17 h 00,
Week-end toute la journée.

JUGE ARBITRE :
THERENCY Priska
JUGE ARBITRE ADJOINT : DARMALINGOM Laurent

DROIT D'INSCRIPTIONS
1 TABLEAU : 22 €
2 TABLEAUX : 37 €

Balles Head fournies et récupérées

DOTATION : 1200 €

Inscriptions avant le 25/01/2015 par :
: TENNIS CLUB DU BOCAGE, 6 Chemin du Bocage, 97441 STE SUZANNE
: 0692 313192 OU 0692 388372
Ou par Internet sur espace du licencié ou aei tennis grand public.
Email : darmalingom.laurent@gmail.com

Présentation du certificat médical (avec la mention « tennis en compétition »).

N°d'homologation : T201526970013002

< L'affiche du tournoi
(ici celle de l'édition 2015,
mais c'est à peu près la même chaque année)

Les présidents du TCB

Eugène Welsch (1971-1977 ?)
Harvey Dupavillon (1977 ? - 1988 ?)
Charles Armbruster (1988 ? - 1990)
France Moutia (1990)
Jean-François Figuié (1990-2004)
Jonas Sihou (2004)
Jean-François Figuié (2004-2007)
Fabrice de Fondaumière (2007-…)

que sa compagne, Priska Thérency, elle-même originaire de Cambuston, un quartier de Saint-André tout proche.

Celle-ci, qui avait débuté sa carrière d'enseignante de tennis au Tennis-club des Vacoas, à la Rivière-des-Roches, sur la commune de Saint-Benoît, est aujourd'hui à plein temps à Sainte-Suzanne. Voilà comment le TCB a pour enseignants deux enfants du coin, et qui espèrent y rester encore longtemps.

Fabrice de Fondaumière aux commandes

En 2007, Jean-François Figuié passe définitivement la main à son vice-président. Celui-ci connaît particulièrement bien le tennis, faisant partie des meilleurs joueurs de l'île (il sera classé 4/6 en 2012), mais aussi les arcanes de l'Administration puisqu'il est employé à la mairie de Sainte-Suzanne. Après avoir eu l'adjoint chargé des Sports à la mairie comme président, le fait que son successeur y travaille permet de conserver ce lien bien utile pour un club municipal comme le TCB.

Et ce n'est sans doute pas tout à fait un hasard si le club bénéficie de nouvelles et modernes installations. Un nouveau club house beaucoup plus grand et fonctionnel et quatre nouveaux courts sont en effet construits au début du siècle et livrés en septembre 2007.

< Vue aérienne du club aujourd'hui. On distingue parfaitement les ancien courts (en noir), le restaurant « Le Bocage » (en haut au milieu), la forme carrée du club house et, en haut à droite, la piscine municipale.

Ci-dessous, une image de la cérémonie de clôture des championnats de la Réunion Elite 2008, le 4 mai : le discours de Marie-Thérèse Lefèvre, présidente de la Ligue réunionnaise de tennis, entourée, à gauche, du nouveau président du TCB, Fabrice de Fondaumière, et à droite, de son prédécesseur, Jean-François Figuié. A droite de la photo, Michel Coignet, juge-arbitre.

Pour inaugurer, en quelque sorte, ces nouvelles installations, le TCB reçoit les finales des championnats par équipe Elite en mai 2008, toutes deux gagnées par le BOTC.

Une chose est sûre, le TCB, avec ces nouveaux terrains et ce nouveau club house, connaît, depuis lors, une extension considérable (voir le graphique ci-dessous). Certes, comme tous les clubs, le TCB connaît des difficultés. Ainsi, sans doute en raison de sa position excentrée, connaît-il des cambriolages qui lui font perdre du matériel (ordinateurs, téléviseurs, bicyclette) et… des boissons alcoolisées. En dehors des résultats de ses membres, il connaît aussi de bons moments. Ainsi, comme dans la plupart des clubs, on aime se retrouver autour d'un bon repas, et plus précisément, comme au Tennis-club de Saint-Benoît (une tradition dans l'Est de l'île, apparemment), autour d'un méchoui, généralement à la fin des championnats par équipes et au terme de l'assemblée générale annuelle.

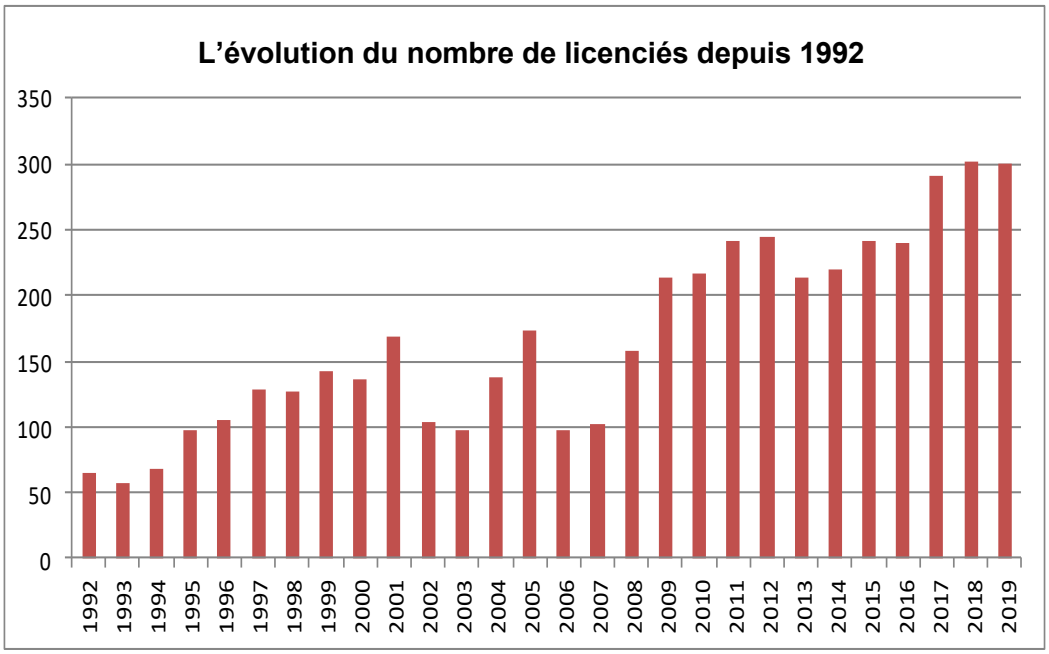

Pour conclure

La forte progression du nombre des licenciés (300

Lire la suite page 8 >

Le TC Bocage en championnat

Le club de Sainte-Suzanne participe aux championnats de la Réunion depuis 1972, deuxième édition du championnat Interclubs qui réunit neuf équipes dans une division unique. Outre le TCB, sont alors engagées trois équipes du BOTC (dont l'équipe 1 l'emportera comme l'année précédente), trois du TC Dionysien (TCD), une du TC Saint-Pierre et une du Sporting-club de Saint-Louis, aujourd'hui disparu. En 1973, il fait encore partie des 13 équipes engagées. Depuis, le club du Bocage aura souvent participé aux championnats de la Réunion au plus haut niveau régional, se positionnant comme le principal représentant de l'Est de l'île dans cette compétition, notamment au tournant des années 2000 quand il bénéficiera de la présence de Jackson Thazar. Pourtant, il n'obtiendra jamais de titre ni même de place d'honneur (finaliste, demi-finaliste ou troisième) en Elite.

Rencontre su championnat de la Réunion 1972
entre le TC Bocage et le TCD 2.
Devant, pour le TCB, de gauche à droite :
Gilles Moutia (debout)
le docteur Carpentier, France Moutia, capitaine,
et Charles Dambreville (accroupis).
Au second rang, pour le TCD : Philippe Morel,
Metzler, « Gaby » Melun et Jean-Paul Talon.

Des titres, en revanche, il en obtiendra chez les jeunes et les seniors + (les « vétérans » d'autrefois), notamment ces dernières années : en 2012, les filles de 11-12 ans sont championnes de la Réunion, celles de 12 ans l'emportant encore en 2016 et 2017, et celles de 15-16 ans en 2019. En 2010, les filles de 8 ans sont vice-championnes de même que celles de 13-14 ans en 2017. Chez les filles, Ludivine Grondin (vice-championne des 9 ans en 2013 et championne des 12 ans en 2016) et Lou-Agathe Etienne s'illustrent tout particulièrement.

Si ces bons résultats soulignent la qualité croissante de la formation des jeunes, les anciens ne sont pas en reste puisque l'équipe féminine des 35 ans et plus l'emporte en 2013 et surtout l'équipe masculine des 45 ans et plus aligne six titres d'affilée de 2013 à 2019 (pas de championnat en 2018 en raison du changement des dates de de la saison) !

Individuellement, l'ancienne n° 1 de l'île, Sandrine Chevy, continue de s'illustrer en remportant le titre des 35 ans et plus en 2014 puis, sous le nom de Leclercq, ceux de 2016, 2017 et 2019, tandis que Priska Thérency remporte celui des 35 ans et plus 2018. Rien d'étonnant à ce que l'équipe féminine des 35 ans et plus soit championne en 2020...

On le voit, bien que le TC Bocage forme beaucoup de jeunes, ce sont pour le moment plutôt les anciens qui brillent, à l'image du président, Fabrice de Fondaumière, encore deuxième série à plus de 50 ans. Pour le moment ! Lorsque les jeunes émergeront dans ce club plus tourné vers la compétition que beaucoup d'autres, comme le montre le grand nombre d'équipes engagées dans les championnats, on peut s'attendre à l'avenir à de très bons résultats.

Lou-Agathe Etienne, championne de la Réunion 2019 dans la catégorie des 11-12 ans, est aujourd'hui le grand espoir du TC Bocage,

< Sandrine Leclercq (ex-Chevy), en action lors de sa finale victorieuse de 2016, le 29 mai au TC Dominicain, à L'Etang-Salé-les-Hauts. L'ancien grand espoir du tennis réunionnais et très jeune meilleure joueuse de l'île, formée au TCD avant de rejoindre le BOTC puis, depuis quelques années, le TC Bocage, cinq fois championne de la Réunion au plus haut niveau (en 1990, 1991, 1992, 1993 et 1997), est encore, à plus de 40 ans, l'une des meilleures joueuses de l'île et la n° 1 de son club, et remporte encore des tournois de deuxième série (ceux du BOTC 2015, du TCB et de l'USPG 2016, du TCB à nouveau en 2019 et de l'ATCN 2020), complétant ainsi un palmarès exceptionnel au niveau local.

Ci-contre, Priska Thérency, secrétaire
et responsable féminine du club,
le 14 mai 2011 en finale
du championnat de la Réunion individuel « 3e série » >

Le 26 avril 2009, au TC Bocage, l'équipe 1 remporte le
championnat de la Réunion Honneur « messieurs »
en battant le TCD 2, 5/2.

De haut en bas, les membres de l'équipe victorieuse :

- Fabrice de Fondaumière (15) ;
- Laurent Darmalingom (5/6) ;
- Nicolas Dubau (5/6) ;
- Ando Rajaonah (5/6) ;
- Lucas Youn-Tong (2/6).

5 octobre 2019. De gauche à droite : Gilles Dinnematin, Jean-François Figuié, Bruno Oudard, Priska Thérency, Laurent Darmalingom et Bertrand Eclapier.

Retrouvez le TCB dans
Histoire du tennis à la Réunion.
de **Philippe Guillot**, 288 pages.
En vente à la Ligue ou auprès de l'auteur, 15 €.

en 2019 contre 102 en 2007) fait à ce jour du TC Bocage non seulement le club majeur de l'Est mais aussi l'un des clubs qui montent à l'échelle régionale et qui, pour deux raisons, devrait faire parler de lui à l'avenir en termes de résultats sportifs :

1. parce qu'il est très tourné vers la compétition ;
2. parce que, depuis 2016, ses licenciés sont en majorité des jeunes (195 en 2019), ce qui en fait l'un des principaux clubs formateurs de l'île.

LE T.C.B. AUJOURD'HUI

N° d'affiliation à la FFT : 67 97 00 **13**

Adresse : 6 rue du Stade Repiquet, 97 441 Sainte-Suzanne
Téléphone : 02 62 52 20 08 / 06 92 66 84 16 ; courriel : darmalingom.laurent@gmail.com
Installations : deux courts de tennis en enrobé poreux et un *club house*,

Nombre de licenciés au 31 août 2019 : 300 (105 adultes, 195 jeunes)

Formation : **Laurent Darmalingom** et **Priska Thérency**

Le comité directeur

Président : **Fabrice de Fondaumière**

Vice-président : **Bertrand Eclapier**
Secrétaire : **Priska Thérency**
Secrétaire-adjoint : **Jacques de Saint-Jean**
Trésorier : **Marc Confucius**

Autres membres :
Bruno Oudard, **Patrice Perraudin**
et **Béatrice Van den Eede**

Ci-contre, Fabrice de Fondaumière, président depuis 2007, seul joueur de deuxième série réunionnais à assumer une telle responsabilité >

Suivez l'actualité du tennis réunionnais sur
http://www.ligue.fft.fr/reunion

Un club, une histoire (n° 11, octobre 2019)
Lettre d'information gratuite de la Ligue réunionnaise de tennis
BP 21, 97 408 Saint-Denis Messag. Cedex 9
Textes et mise en pages : Philippe Guillot.
Images : Gilles Dinnematin (pp. 1a, 2ab, 6a), collection B. Welsch (p.1b), TC Bocage (p. 3), Géoportail, Institut géographique national (p. 5), Ph. Guillot (pp. 6bc, 7abcdef, 8ab),